

Fonction Publique d'Etat : une 2^{ème} rentrée sous Covid

Les agents de l'Etat vivent une 2^{ème} rentrée sous le régime de la crise sanitaire. Les bonnes nouvelles sont rares et les contraintes sont de plus en plus lourdes. Il devient difficile pour les agents publics de retrouver la confiance en un avenir serein et une pleine reconnaissance de leur investissement et de leur engagement.

A l'heure du **passé sanitaire**, de l'**obligation vaccinale** et des prochaines sanctions qui pourraient en découler, pour la **Fédération CFTC des agents de l'Etat**, il faut poursuivre et renforcer la **pédagogie** ainsi que la **communication** en présentant des chiffres précis sur cette crise sanitaire et son évolution. **La meilleure façon de convaincre est de continuer à communiquer de façon efficace et transparente plutôt que d'imposer** la vaccination contre la volonté de certains agents en les menaçant d'une possible suspension.

La **CFTC FAE** estime que le **télétravail** doit continuer à être favorisé car certains employeurs ont tendance à vouloir faire revenir une grande partie de leurs agents en présentiel.

La **CFTC FAE** demande qu'une attention particulière soit portée au **recensement de l'état vaccinal ou de la guérison des agents** ayant contracté la Covid, car certains services établissent des listes nominatives d'agents non soumis à l'obligation de vaccination ou à la détention d'un passe sanitaire, au mépris du respect du secret médical et des règles de collecte des données.

La **CFTC FAE** s'inquiète des obligations et sanctions **pesant** sur des **secteurs et métiers déjà en tension** et plus particulièrement en hôpitaux, EHPAD. **Il ne faudrait pas créer des problèmes plus graves en tentant de résoudre ceux en cours.**

La **CFTC FAE** insiste sur la nécessité de mises à jour régulières de la Foire aux Questions de la DGAFP car les problématiques de terrain sont souvent liées à des incompréhensions, des informations non mises à jour ou mal comprises.

La **CFTC FAE** suit de près la situation des agents concernés par la **rentrée scolaire** car le risque de voir apparaître de fortes tensions dans ce secteur, eu égard aux nombreux cas de figures envisagés par le protocole, aux nombreux tests nécessaires et à la protection des personnels, n'est pas négligeable. Les purificateurs d'air ne seraient-ils pas utiles dans les salles de cours, notamment en prévision de l'arrivée de périodes plus froides où il sera plus difficile d'aérer ? La **CFTC FAE** souhaite savoir si une étude technique est menée sur le sujet.

La **CFTC FAE** demande la prise en charge par les employeurs publics des **tests de détection** du Covid-19 des agents soumis au passe sanitaire, dès lors que ces tests ne seront plus remboursés par la sécurité sociale. La **CFTC FAE** souhaite également que des autotests soient mis à disposition des agents en contact avec le public car le vaccin n'empêche pas la transmission du virus. Ces autotests sont un moyen de protection complémentaire collectif et ils devraient aussi pouvoir servir de justificatif de non-contamination. Les gestes barrières doivent continuer à être répétés et appliqués, et les **moyens de protection** mis à disposition.

La crise sanitaire qui se prolonge, avec les incertitudes liées à l'avenir, crée pour de nombreux agents des surcharges de travail, de l'inquiétude, des risques de burn-out en particulier et des **risques psychosociaux** en général. La **CFTC FAE** demande une **vigilance renforcée** de la part des chefs de service, des services des ressources humaines et de prévention de la Fonction publique mais aussi pour eux-mêmes qui assument un surcroît de travail depuis mars 2020.